

La notion de typologie de textes en didactique du français. Une notion « dépassée » ?

Jean-Michel ADAM
(Université de Lausanne)

Les opérations de classement, qui sont au centre du présent numéro, sont autant des pratiques cognitives ordinaires spontanées que des activités savantes. Il ne faut pas confondre les deux pratiques, même si la seconde peut s'interroger avec profit sur les façons de faire de la première. Je n'aurai pas l'audace de parler de l'activité didactique de classement. Je dirai seulement qu'il s'agit d'une occasion de mettre en œuvre, en classe, une activité cognitive capitale fondée sur la comparaison, c'est-à-dire la recherche de convergences (regroupements) et de différences (oppositions de classes) entre des objets. Lorsque cette activité devient un travail scolaire, elle ne doit surtout pas se soumettre aux classements savants, mais seulement être informée de la logique qui motive ces derniers.

C'est pourquoi je tenterai de répondre un peu longuement aux questions que la rédaction de *Recherches* me pose, en profitant de cette occasion pour expliciter ma position. Les hésitations terminologiques qui se reflètent dans la simple lecture des titres de quelques numéros de revues francophone consacrées à la question ont de quoi décourager les meilleures volontés. On parlait de « types de textes » dans *Pratiques* n°56 (1987), de « Classes de textes » dans *Le Français aujourd'hui* n°79 (1987), de « typologie des discours » dans *Langue Française* n°74 (1987), de « Classer les textes » dans *Pratiques* n°62 (1989), mais de « Didactique des genres » dans le n°66 (1990), de « Types et genres textuels » dans *Enjeux* n°37/38 (1996) et, plus consensuellement de « Textes, discours, types et genres » dans le n°83 des *Études de linguistique appliquée*

(1991). Cela donne un peu le vertige. Sans prétendre pouvoir clarifier tout cela, je me permettrai de renvoyer à quelques-uns de mes travaux dans le domaine :

1. « Genres, textes, discours : pour une reconception linguistique du concept de genre », *Revue Belge de Philologie et d'Histoire* n°75, vol. 3, Madeleine Frédéric & Jean-Pierre Van Noppen éd., Bruxelles, 1997 : 665-681.
2. « En finir avec les types de textes » *Quelles grammaires enseigner à l'école ? Discours, genres, texte, phrase*, Claudine Garcia, Jean-Paul Confais & Michel Grandaty éd., Delagrave & CRDP Midi-Pyrénées, Paris-Toulouse, 2001 (1998) : 25-43.
3. « Analyse des discours. Types & genres », *Communication & interprétation*, Michel Ballabriga éd., Editions Universitaires du Sud, coll. Champs du signe, Toulouse, 2001 : 42-59.
4. « Types de textes ou genres de discours ? Comment classer les textes qui disent de et comment faire ? », *Langages* n°141, Larousse, 2001 : 10-27.
5. « Entre conseil et consigne : les genres de l'incitation à l'action » *Pratiques* n°111/112, Metz, 2001 : 1-33.
6. Avec la collaboration d'Ute HEIDMANN : « Du théâtre de Coppet aux contes des Grimm : les mutations génériques d'un étrange récit », in *Les textes comme aventure*, Zoé, Carouge-Genève, 2003 : 174-184.
7. Avec la collaboration d'Ute HEIDMANN : « Des genres à la généricité. L'exemple des contes », *Langages* n°153, Paris, Larousse, mars 2004 : 62-72.

Les deux colloques qui se sont tenus à Toulouse, en février et en décembre 1998, plaçaient déjà les genres au centre de questions didactiques-théoriques pour le premier (réf. 2)¹ et purement théoriques et méthodologiques pour le second (réf. 3). Ces deux articles, ainsi que celui du volume de la *Revue Belge de Philologie et d'Histoire* (réf. 1), représentent le premier état de ce qui a donné la matière de *Linguistique textuelle. Des genres de discours aux textes* (Nathan, coll. FAC, 1999).

Q.1 : Est-ce que l'accent mis depuis peu dans l'enseignement sur la notion de discours à la place de celle de texte vous semble apporter du nouveau ?

A cette question, je répondrai en disant d'abord qu'il faudrait éviter de passer du **texte** au **discours** sous prétexte que cela correspondrait mieux à l'évolution des recherches ou aux choix insondables des directives officielles. A la différence de

¹ Je me permets de reprendre partiellement ici certains développements de cet article qui me paraissent encore valables.

certaines de mes collègues, je pense que les domaines du **texte** et du **discours** sont à la fois différents et complémentaires. **Nous avons besoin du concept de texte**, d'une part, pour expliquer la complexité des agencements de phrases (objet de la linguistique transphrastique ou de ce que certains appellent encore les « grammaires de texte ») et, d'autre part, pour tenir compte de l'irréductibilité de chaque énoncé-texte singulier (les énoncés-textes complets que nous analysons). **Nous avons besoin du concept de discours** pour mettre le texte en relation avec ce qui en motive la production et l'interprétation, pour interroger son inscription dans des pratiques discursives réglées socialement et historiquement, par les genres de discours. Je viens de terminer un livre qui, en se consacrant exclusivement au premier point, développe la thèse du lien entre texte et discours par le biais des genres. Ce livre va paraître cette année dans la collection « Cursus » : *L'analyse textuelle des discours. Introduction à la linguistique textuelle* (A. Colin 2005). Le second point était clairement au centre de *Linguistique textuelle. Des genres de discours aux textes* (1999) et d'une série d'articles que je compte reprendre dans un livre futur qui sera consacré exclusivement aux genres de discours. Avant de revenir sur cette question, je répondrai à d'autres questions, dans un ordre aussi progressif que possible.

Q.2 : D'où la notion de typologie de textes a-t-elle émergé et comment s'est-elle développée ?

Les théoriciens et les praticiens qui parlent de types de textes s'inscrivent dans un courant classificatoire qui, à côté de la mise en place des grammaires de textes, a cru pouvoir établir de grandes catégories relativement stables de textes. Les **typologies de textes** sont inséparables des **grammaires de textes** qui sont apparues dans les années 1970, dans la mouvance et l'euphorie de la grammaire générative et transformationnelle. Avec les grammaires de textes, il s'agissait de produire les modèles génératifs de tous les textes bien formés de toutes les

langues. A côté de l'universalité des grammaires de textes, les typologies de textes ont tenté de réduire la diversité des réalisations discursives et de proposer des grammaires spécifiques. Les principaux travaux (sélection indicative) sur le sujet s'étalent sur une quinzaine d'années :

- E. Gülich & W. Raible (éds.) 1972 : *Textsorten, Differenzierungskriterien aus linguistischer Sicht*, Frankfurt/M, Athenäum.
- E. Werlich 1975 : *Typologie der Texte*, Heidelberg, Quelle & Meyer.
- E. Gülich & W. Raible 1975 : « Textsorten-Probleme », in *Linguistische Probleme der Textanalyse. Jahrbuch 1973 des Instituts für deutsche Sprache und Textanalyse*, Düsseldorf, Schwann.
- H. Isenberg 1978 : « Probleme der Texttypologie. Variation und Determination von Texttypen », *Wissenschaftliche Zeitschrift der Karl-Marx Universität Leipzig, Gesellschaftliche und sozialwissenschaftliche Reihe*, n° 5.
- R. E. Longacre 1982 : « Discourse typology in relation to language typology », Sture Allen éd., *Text Processing, Proceeding of Nobel Symposium 51*, Stockholm, Almquist & Wiksell.
- H. Isenberg 1984 : « Texttypen als Interaktionstypen. Eine Texttypologie », *Zeitschrift für Germanistik*, n° 5, Leipzig, 261-270.
- W. Dressler 1984 : « Tipologia dei testi e tipologia testuale », in *Linguistica testuale*, L. Coveri et al., Bulzoni, Roma.
- M. Dimter 1985 : « On Text Classification », in *Discourse and Literature : New Approaches to the Analysis of Literary Genres*, T. A. van Dijk éd., Amsterdam & Philadelphia, John Benjamins.
- E. Gülich 1986 : « Textsorten in der Kommunikationspraxis », in W. Kallmeyer, *Kommunikationstypologie*, Düsseldorf, Schwann.
- W. Franke 1987 : « Texttypen-Textsorten-Textexemplare : Ein Ansatz zu ihrer Klassifizierung und Beschreibung », *Zeitschrift für germanistische Linguistik* n° 15.
- B. Mortara Garavelli 1988 : « Tipologia dei testi » in G. Hodus & al. : *Lexikon der Romanistischen Linguistik*, vol. IV (Italiano, Corso, Sardo), Hamburg, Niemeyer.

Les typologies de textes se sont développées dans le sillage des approches structurales du récit des années 1960-70. Elles ont ensuite profité des développements de la poétique et de la sémiotique de la description (travaux, en particulier, de Philippe Hamon), des travaux sur l'argumentation et sur l'explication (travaux du Centre de Recherches Sémiologiques dirigé par Jean-Blaise Grize à l'université de Neuchâtel, en particulier)², sur le dialogue et la

² Ma dernière mise au point sur l'argumentation est parue dans *L'Argumentation aujourd'hui. Positions théoriques en confrontation* (M. Doury & S. Moirand éds., Presses de la Sorbonne Nouvelle, Paris), sous le titre : « Une approche textuelle de l'argumentation : "schéma", séquences et phrase périodique » (2004 : 79-102). On peut également relire un article publié dans *Langue Française* n°112 (Paris, Larousse) : « L'argumentation dans le dialogue » (1996 : 31-49). Pour ce qui concerne l'explication, voir « La construction textuelle de

conversation (travaux des conversationnalistes). C'est dans cette perspective que j'ai moi-même exploré cette piste de la fin des années 1970 au milieu des années 1980.

Fort heureusement, les travaux sur ces formes de mise en texte et les typologies de textes elles-mêmes ont rapidement pris en compte divers paramètres de la textualité et de la discursivité. La plupart des auteurs se sont prononcés pour des typologies fonctionnelles ou pragmatiques qui, à la différence des typologies structurales, sont plus graduelles. Comme le dit, par exemple, W. Dressler : « les fonctions sont représentées à des degrés différents dans les textes réels » (1984 : 87-88). La prise en compte de cette ouverture pragmatique mène à l'abandon des typologies de textes au profit des catégories pragmatiques les plus pertinentes : les genres de discours.

Après avoir été tenté, un temps, par l'acceptation pure et simple de la théorie anglo-saxonne des types de textes, c'est pour rompre avec une façon formaliste de réduire la complexité et l'hétérogénéité des textes effectifs, oraux ou écrits, littéraires ou non, que je me suis appliqué à reformuler et à complexifier l'hypothèse des « super-structures » de Teun A. van Dijk. Pour cela j'ai défini un niveau d'agencements linguistiques transphrastiques que j'ai appelé celui des séquences. Entre 1987 et 1992, j'ai proposé de situer les faits de régularité dits « récit », « description », « argumentation », « explication » et « dialogue » à un niveau *séquentiel*, moins élevé dans la complexité compositionnelle que celui du *texte*. Le modèle de la structure compositionnelle des textes sur lequel je m'appuie rompt avec l'idée de « typologie des textes » et il ne s'explique que dans la perspective d'une théorie globale des niveaux d'organisation. Pour cela, il convient de préciser la place des séquences entre les simples **phrases périodiques** et les **plans de textes**.

l'explication : marqueurs et portées, périodes et séquences », à paraître dans les actes du colloque *L'explication : enjeux cognitifs et communicationnels* (Université René Descartes-Paris V).

D'un point de vue transphrastique, une séquence est, par définition, une unité compositionnelle de niveau de complexité supérieur à la phrase périodique puisqu'elle comprend deux niveaux hiérarchiques : les propositions regroupées en un nombre donné de macro-propositions caractéristiques du prototype de séquence, macro-propositions elles-mêmes regroupées dans l'unité textuelle que forme la séquence.

MICRO-NIVEAU DE L'ORGANISATION COMPOSITIONNELLE
<p>a. Simples périodes : Propositions regroupées en simples périodes (non ou très faiblement typées)</p> <p>b. Périodes (proto)typées et séquences : Empaquetage 1 des propositions en macro-propositions Empaquetage 2 des macro-propositions en séquences (Narratives, Descriptives, Argumentatives, Explicatives, Dialogales)</p>

Les paquets de propositions, lorsqu'ils sont (proto)typés, forment des séquences narratives, descriptives, explicatives, argumentatives ou dialogales, c'est-à-dire des unités de composition textuelle de dimension réduite et combinables entre elles. Très souvent, les paquets de propositions ne réalisent même pas des séquences complètes (simples périodes dans ce cas). On peut donc dire que la structuration séquentielle est facultative tandis que le facteur unifiant et obligatoire de ces structures compositionnelles est le plan de texte. La structure globale des textes ne s'explique pas totalement par les combinaisons séquentielles. Il est fréquent que les **genres** déterminent des **plans de textes fixes** : la structure du sonnet, celle de la comédie classique en trois actes et de la tragédie en cinq actes, la *dispositio* oratoire (exorde, narration, confirmation, péroraison), le plan dialectique de la dissertation. Il en va de même avec les recettes de cuisine, les topos d'escalade et de randonnée et les présentations de films dans les programmes de télévision, le cadre global d'une lettre : ouverture (terme d'adresse et indications de temps et de lieu), exorde, corps de la lettre (zone de forte variation), péroraison, clôture (formule de politesse et signature). Les **plans de textes occasionnels** sont très fréquents et

ils n'en structurent pas moins globalement les textes. Propres à un texte singulier, ces plans occasionnels sont plus ou moins identifiables selon qu'ils sont ou non soulignés par des signes de segmentation (alinéas, titres et sous-titres, numérotation des parties, etc.) et/ou par des organisateurs (énumératifs, connecteurs).

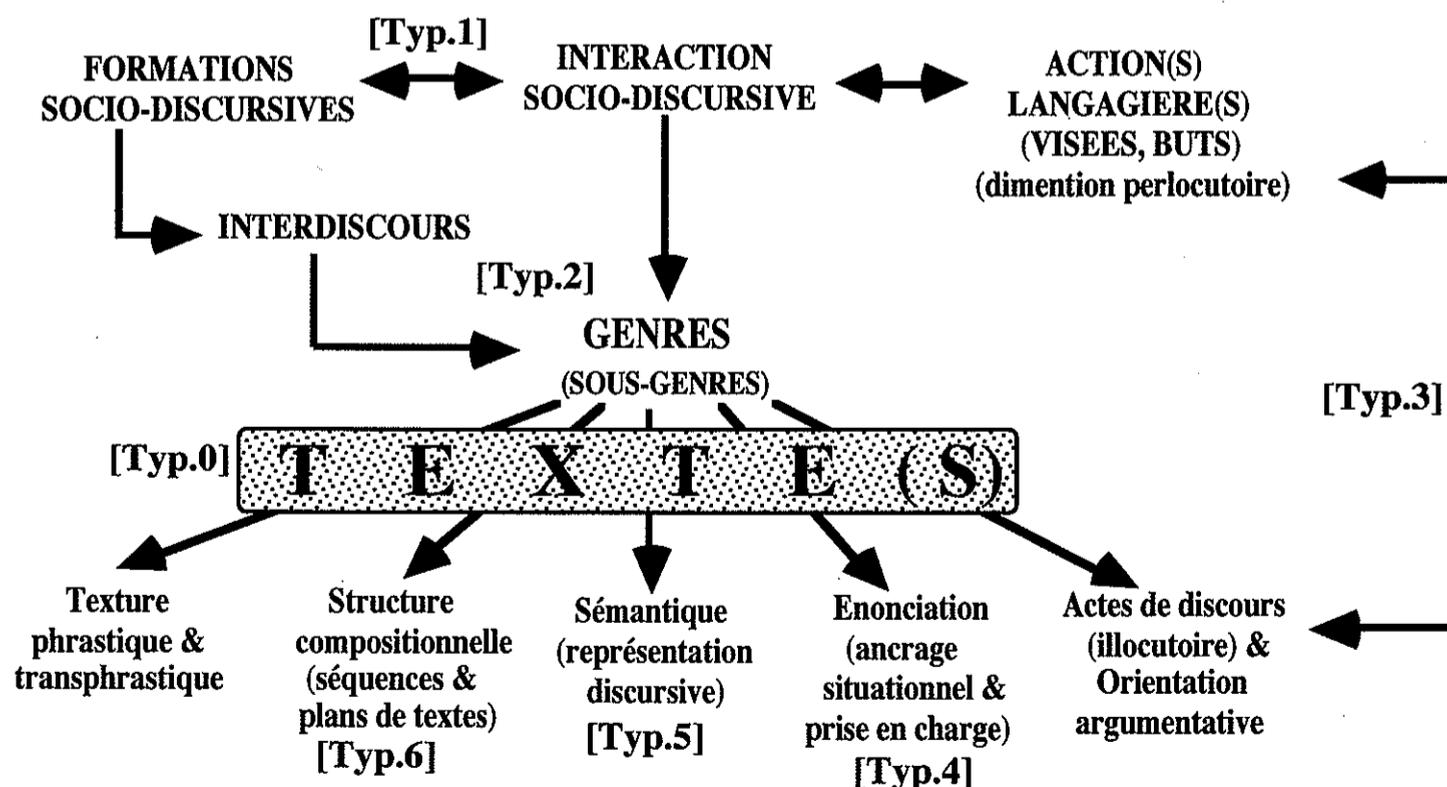
A l'intérieur de ces plans de textes, à l'exception du cas rare des textes monoséquentiels, les séquences de base (niveau 1 de complexité) s'agencent selon trois modes combinables entre eux : la succession, l'enchâssement et le montage en parallèle (niveau 2 de complexité). Enfin une *dominante*, déterminée soit par la séquence enchâssante, soit par la séquence qui permet de résumer l'ensemble du texte (quelle que soit sa longueur), détermine un effet de typification globale (niveau 3 de complexité) qui peut faire croire à l'existence de types de textes. Ajoutons qu'à l'intérieur d'un plan de texte, les différentes séquences peuvent être incomplètes sans que la structuration globale en soit pour autant affectée. Un plan de texte peut toujours venir suppléer une incomplétude séquentielle. On peut ainsi résumer tout ceci :

MACRO-NIVEAU DE L'ORGANISATION COMPOSITIONNELLE
<p><u>Plans de textes (base de composition)</u></p> <p>Réglés (plus ou moins) ou non par les genres discursifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Plans fixes (propres à un genre donné) • Plans occasionnels (propres à un texte unique) <p><u>Structuration séquentielle (complémentaire)</u></p> <p>Niveau 1 : Types de séquences à la base des agencements</p> <ul style="list-style-type: none"> • Agencement uni-séquentiel (le plus simple et le plus rare) • Agencement pluri-séquentiel <ul style="list-style-type: none"> • Homogène (un seul type de séquence combinées; cas rare) • Hétérogène (mélange de seq. différentes; cas le plus fréquent) <p>Niveau 2 : Agencements des séquences de base (combinaisons)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Séquences coordonnées (succession) • Séquences alternées (montage en parallèle) • Séquences insérées (enchâssement) <p>Niveau 3 : Dominante (typification globale)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Par la séquence enchâssante (ouvrant et fermant le texte) • Par la séquence résumante (permettant de résumer le texte)

L'une des motivations principales de ma théorie séquentielle est de penser l'hétérogénéité compositionnelle des textes. Rappelons que, dans cette perspective, les typologies de textes ne sont généralement que des typologisations de la *dominante* d'un texte. Étant donné la complexité de l'organisation textuelle, une pièce de théâtre peut être considérée comme un récit – si l'on met l'accent sur le résumé de sa fable – ou comme un dialogue-conversation – si on insiste sur son mode micro-linguistique de textualisation.

Q.3 : Où en est-on aujourd'hui avec les typologies de texte (de discours) ?

Dans le cadre terminologique et théorique que je viens de rappeler, je dirai que l'on ne devrait parler ni de typologie de texte, ni de typologie de discours. Les typologies de discours doivent être remplacées par une réflexion sur les genres et la généricité. Les typologies de textes sont trop ambitieuses et impertinentes. En prenant appui sur les différentes bases de typologisations que je relevais en 1992 et 1997, on peut essayer de préciser tout cela :



Certaines typologies linguistiques sont attentives aux macro-actes de discours, eux-mêmes inséparables des actions langagières que les sujets parlants

accomplissent à l'aide de textes (Typ. 3). On peut être tenté de considérer le fait de raconter, décrire, argumenter, expliquer, recommander, prier, donner des consignes, remercier comme autant d'actions langagières. Partant de cette base de typologisation, de nombreuses typologies textuelles intègrent la prière et les textes instructionnels et injonctifs dans leurs classements. Le fait que recettes de cuisine, guides de voyage ou de randonnée et d'alpinisme, horoscopes et autres conseils présentent des régularités micro-linguistiques apparentes transforme-t-il des pratiques discursives aussi différentes en un ensemble homogène ? Selon moi, leurs caractéristiques fonctionnelles communes relèvent moins de la textualité que de la discursivité. Il s'agit donc moins de types de textes généraux voire universels que de genres de discours aussi divers que les formations socio-discursives dans lesquelles ils circulent et varient tant historiquement que géographiquement.

Les typologies énonciatives (Typ. 4) sont connues. Elles prennent appui, depuis près de trente ans, sur deux dichotomies proches dans leurs grandes lignes : « énonciation de discours » & « énonciation historique » (Benveniste), « besprochene Welt » (très improprement traduit, et systématiquement cité sans les corrections nécessaires, par « monde commenté » ou « commentaire ») & « erzählte Welt » (« monde racontant ») (Weinrich). Le mixage malheureux de ces deux thèses, pourtant assez différentes, a donné le célèbre couple, repris dans les ouvrages d'introduction et, progressivement, dans les manuels de grammaire et les instructions officielles : « récit & discours » qu'il est nécessaire de critiquer et d'affiner³.

Les typologies sémantiques (Typ. 5) quant à elles sont soit attentives à une grande opposition entre le factuel et le fictionnel, soit à des catégories plus thématiques que fonctionnelles qui comportent des configurations (mondes

³ Voir le chapitre 7 de Adam 2005 et dans un article écrit avec Françoise Revaz et Gilles Lugin : « Pour en finir avec le couple récit / discours » (*Pratiques* n°100, Metz, 1998 : 81-98).

textuels) d'actants et de scènes types (Western, roman d'espionnage, roman d'amour, littérature de voyage, etc.). On distingue ainsi le conte de fées, du conte philosophique, grivois, etc., la science fiction du merveilleux et du fantastique, les sous-genres du western ou du récit policier, etc.

Les typologies de rang textuel (Typ. 0) ne sont pas pertinentes, car elles sont le résultat d'un effet de dominante explicable à partir de la structure compositionnelle (Typ. 6). En revanche, on comprend que le besoin de classer les productions discursives humaines parte des interactions et des formations sociales dans le cadre desquelles elles se déroulent (Typ. 1). A ce premier niveau, on parle fort justement, et très globalement, de discours politique, publicitaire, religieux, scolaire, journalistique, littéraire, etc. Ces formations socio-discursives possèdent leurs genres et sous-genres propres (Typ. 2). Si l'on tient à parler de « types » au niveau global et complexe des organisations de haut niveau, il ne peut s'agir que de types de pratiques socio-discursives, c'est-à-dire de *genres* (genres du discours littéraire, du discours journalistique, religieux, etc.). Un *genre* est ce qui rattache – tant dans le mouvement de la production que dans celui de l'interprétation – un texte à une formation socio-discursive. En croisant les typologies 2 et 6, on parlera de :

- **Genres narratifs** comme le conte et la fable, genres à dominante narrative (c'est-à-dire possédant un cadre narratif enchâssant). Exemple : ce poème narratif en prose de Baudelaire :

T1 LE DÉSESPOIR DE LA VIEILLE

(*Le Spleen de Paris*)

La petite vieille ratatinée se sentit toute réjouie en voyant ce joli enfant à qui chacun faisait fête, à qui tout le monde voulait plaire ; ce joli être, si fragile comme elle, la petite vieille, et, comme elle aussi, sans dents et sans cheveux.

Et elle s'approcha de lui, voulant lui faire des risettes et des mines agréables.

Mais l'enfant épouvanté se débattait sous les caresses de la bonne femme décrépite, et remplissait la maison de ses glapissements.

Alors la bonne vieille se retira dans sa solitude éternelle, et elle pleurait dans un coin, se disant :

— « Ah ! pour nous, malheureuses vieilles femelles, l'âge est passé de plaire, même aux innocents ; et nous faisons horreur aux petits enfants que nous voulons aimer ! »

• **Genres de l'argumentation** comme le plaidoyer, la harangue politique, le syllogisme (cadre séquentiel argumentatif enchâssant). Exemple : ce poème argumentatif de Raymond Queneau :

T2 **VEILLE** (*Les Ziaux*)

Si les feux dans la nuit faisaient des signes certes
la peur serait un rire et l'angoisse un pardon
mais les feux dans la nuit sans cesse déconcertent
le guetteur affiné par la veille et le froid.

• **Genres de l'explication** comme le conte étiologique et les notices explicatives (cadre enchâssant de type *Pourquoi ? > Parce que*). Exemple : ce poème de Paul Eluard, qui relève également du genre de l'énigme :

T3 **II** (*Les Petits justes*)

Pourquoi suis-je si belle ?
Parce que mon maître me lave.

• **Genres descriptifs** comme la poésie descriptive, le portrait, la fiche automobile, le guidé touristique, la petite annonce de vente de maison ou l'annonce matrimoniale ou de rencontre. Exemple : ce poème descriptif de Francis Ponge :

T4 **LE GYMNASTE** (*Parti pris des choses*)

Comme son G l'indique le gymnaste porte le bouc et la moustache que rejoint presque une grosse mèche en accroche-cœur sur un front bas.

Moulé dans un maillot qui fait deux plis sur l'aine il porte aussi, comme son Y, la queue à gauche.

Tous les cœurs il dévaste mais se doit d'être chaste et son juron est BASTE !

Plus rose que nature et moins adroit qu'un singe il bondit aux agrès saisi d'un zèle pur. Puis du chef de son corps pris dans la corde à nœuds il interroge l'air comme un ver de sa motte.

Pour finir il choit parfois des cintres comme une chenille, mais rebondit sur pieds, et c'est alors le parangon adulé de la bêtise humaine qui vous salue.

• **Genres conversationnels** comme le genre épistolaire, avec ses sous-genres du courrier personnel et administratif, du courrier des lecteurs dans la presse, de

l'interview, de la pièce de théâtre, de la devinette, du dialogue philosophique (cadre dialogal enchâssant). Exemple : cet autre poème en prose de Baudelaire :

T5 **L'ÉTRANGER** (*Le Spleen de Paris*)

- Qui aimes-tu le mieux, homme énigmatique, dis ? ton père, ta mère, ta sœur ou ton frère ?
- Je n'ai ni père, ni mère, ni sœur, ni frère.
- Tes amis ?
- Vous vous servez là d'une parole dont le sens m'est resté jusqu'à ce jour inconnu.
- Ta patrie ?
- J'ignore sous quelle latitude elle est située.
- La beauté ?
- Je l'aimerais volontiers, déesse et immortelle.
- L'or ?
- Je le hais comme vous haïssez Dieu.
- Eh ! qu'aimes-tu donc, extraordinaire étranger ?
- J'aime les nuages... les nuages qui passent... là-bas... les merveilleux nuages !

Cette façon de classer des faits de discours me semble constituer une approche pertinente, pas uniquement axée sur ce qui a malencontreusement été pris pour une « typologie de textes ». Dans ce cas, bien sûr, on est confronté au fait que les textes observés ne sont, d'une part, pas que narratifs, descriptifs, explicatifs, etc., et d'autre part, bien souvent pas d'un seul genre. Le fait de clairement parler de *dominante* présente l'avantage de tenir compte de la complexité des formes de mises en textes. Pour ne prendre qu'un exemple et illustrer ce que j'entends par phrase périodique, j'ai souvent cité une phrase d'une fable poétique de Jorge Luis Borges (*Le Captif*, que j'analyse de façon détaillée dans le dernier chapitre de mon dernier livre) :

[a] Ce souvenir fut peut-être suivi par d'autres, [b] mais l'indien ne pouvait vivre entre quatre murs [c] et un jour il partit à la recherche de son désert.

Cette phrase ne forme pas une séquence complète et je préfère parler alors de phrase périodique, d'une période ternaire dont chaque proposition est introduite par un connecteur à valeur typifiante forte. « *Mais* » tire l'énoncé dans le sens de l'argumentation, tandis que « *et un jour* » va plutôt dans le sens du récit.

Si l'on part de MAIS, la proposition [a] est interprétable comme un premier argument [Arg. p] pour une conclusion [C] implicite qui va dans le sens de la fin du premier paragraphe de cette histoire : le fils, capturé par les indiens et retrouvé par ses parents, retrouve la mémoire et reste auprès d'eux. Mais la captivité se renverse et, retrouvant son identité d'indien [Arg. q], il ne reste pas auprès de ses parents [Concl. non-C]. Autour de MAIS, deux mondes s'opposent : l'un de réunion du fils et de ses parents, l'autre de séparation inéluctable, le premier de restauration de l'ordre initial, l'autre de destruction de cet ordre et d'impossible retour en arrière.

[a] *Ce souvenir fut peut-être suivi par d'autres,* = ARG. p (—> Conclusion C implicite)

[b] *MAIS l'indien ne pouvait vivre entre quatre murs* = ARG. q

[c] *et un jour il partit retrouver son désert.* = Conclusion non-C (explicite).

Si l'on s'appuie sur le connecteur ET, associé à l'organisateur temporel fortement narratif UN JOUR, cette phrase périodique apparaît comme un récit avorté, une séquence narrative incomplète :

[a] *Ce souvenir fut peut-être suivi par d'autres,* = Situation initiale-Pn1

[b] *mais l'indien ne pouvait vivre entre quatre murs* = Nœud-Pn2

[c] *ET UN JOUR il partit retrouver son désert.* = Dénouement-Pn4

La très faible narrativisation de cette période narrativo-argumentative retourne l'issue du premier paragraphe (qui constitue, lui, une séquence narrative complète) et souligne le fait que le narrateur ne s'intéresse pas assez aux nouveaux événements pour raconter la suite de l'histoire des protagonistes : comment les parents ont-ils supporté cette nouvelle disparition de leur fils ? qu'est devenue l'Indien ? L'objet principal du texte de Borges est ailleurs.

Q.4 : Quel bilan peut-on faire de l'aventure de la (des) typologie(s) de textes ?

Comme tout travail de recherche, cette exploration a été utile et a eu sa pertinence. Elle a permis de mettre le doigt sur des différences entre des formes de mise en texte au lieu de réduire la textualité à la machinerie unique de la

grammaire de texte. Il me semble que l'évolution qui a consisté à penser la complexité des agencements et l'hétérogénéité constitutive des textes est importante épistémologiquement. Il en va de même avec la réflexion de fond qui a été menée sur la nature cognitive des classements. J'ai, en 1992, fait un choix qui explique le titre ambigu de mon livre. En disant *Les textes : types et prototypes*, j'ai évité d'utiliser le syntagme « types de textes » et voulu signaler le fait que j'allais parler des textes en leur appliquant la question délicate de leur typologisation. Ce livre développe deux thèses :

1. il n'existe de types qu'au niveau de la séquence et pas du texte ;
2. les types ne sont que des prototypes.

La deuxième thèse a pour but de mettre l'accent sur la reconnaissance d'un principe de catégorisation que je résume ainsi :

La catégorisation d'un texte se fait par un jugement prototypique ou par air de famille (tendances, faisceaux de régularités, dominante, gradients de typicalité) plutôt que par une classification fondée sur une grammaire de critères fixes et stricts.

Le jugement d'appartenance d'un texte à une (ou plusieurs) catégorie(s) est aussi flou que la plupart des autres opérations humaines de catégorisation. L'opération de catégorisation et la définition de catégories sont des éléments fondamentaux et même des conditions de possibilité, la plupart du temps intuitives, de l'organisation humaine de l'expérience, mais au lieu de procéder par un raisonnement abstrait, fondé sur l'existence d'ensembles bien délimités de propriétés, les catégorisations semblent fonctionner par regroupements autour de prototypes, par « airs de famille ». En ce sens, donc, **les types séquentiels et les genres sont définissables comme des catégories prototypiques-stéréotypiques**, c'est-à-dire définissables par des tendances ou des gradients de typicalité⁴, par des faisceaux de régularités et des dominantes

⁴ Explorant les frontières des catégories, je reviens sur l'idée de gradients de typicalité dans un article de la revue *Recherches en communication* n° 7 consacré aux « Gradients de narrativité » (Louvain, 1997 : 11-35) et

plutôt que par des critères très stricts. Marie-Louise Tenèze, dans un article sur le genre du conte merveilleux, approche cette idée de catégorisation nécessairement graduelle des genres :

Le genre, en tant qu'ensemble de ses réalisations historiques concrètes, pourrait se visualiser par une carte en dégradé ou par un cercle : au centre se trouveraient les contes dont le caractère merveilleux est le plus accentué, et en allant vers la circonférence, cette densité de merveilleux irait en décroissant, jusqu'à ce seuil au-delà duquel le conte merveilleux n'est plus ressenti comme tel. (Tenèze 1970 : 54)

Cette idée de complexité graduelle et de faisceaux de régularités était déjà présente dans certaines observations du formaliste russe Boris V. Tomachevski. Ce dernier proposait de caractériser les classes particulières d'œuvres littéraires par un groupement de procédés autour des procédés perceptibles qu'il appelait les « traits du genre » (1965 : 302). Mais, ajoutait-il aussitôt, d'une part « ces traits peuvent être très différents et peuvent se rapporter à n'importe quel aspect de l'œuvre littéraire » (1965 : 302) et, d'autre part, ils « sont polyvalents, ils s'entrecroisent et ne permettent pas une classification logique des genres suivant un critère unique » (1965 : 303). D'où le flou et la complexité :

On ne peut établir aucune classification logique et ferme des genres. Leur distinction est toujours historique, c'est-à-dire justifiée uniquement pour un temps donné; de plus, cette distinction se formule simultanément en plusieurs traits, et les traits d'un genre peuvent être d'une nature tout à fait différente de la nature de ceux d'un autre genre. (Tomachevski 1965 : 306)

La notion de prototype déplace la réflexion sur les classifications en direction non plus de la recherche de critères définitoires stables (conditions nécessaires et suffisantes), mais de groupements d'attributs d'importance variable. La visée heuristique de cette approche est ainsi résumée par Jean-Marie Schaeffer :

La fonction principale d'une notion à définition prototypique n'est *pas* de nous livrer un critère permettant d'exclure les cas douteux, mais de mettre à notre disposition un

j'ai examiné les frontières de la description et du récit dans « Décrire des actions : raconter ou relater ? » (*Littérature* n°95, Larousse, 1994 : 3-22)..

faisceau de traits convergents qui nous permettent de regrouper des faits apparentés. (1996 : 119)

Acceptant de raisonner dans une logique du *plus ou moins* et non plus du *tout ou rien*, en évitant de confondre prototype et réalisation textuelle, on peut commencer à expliquer le fait qu'une séquence, selon qu'elle est jugée proche ou distante du prototype notionnel de référence, ne soit qu'une *exemplification* narrative, descriptive, argumentative ou explicative plus ou moins *typique*.

Q.5 : Est-ce une question « utile » ou au contraire encombrante, si on se place dans une perspective didactique ?

Ma réponse est, au niveau théorique et épistémologique, plutôt radicale. En dépit de ce que j'ai pu écrire encore au début des années 1980, sous l'influence des travaux anglo-saxons, pour moi, d'un point de vue épistémologique et théorique, **le concept de types de textes est plus un obstacle méthodologique qu'un outil heuristique**. La notion est issue des espoirs formalistes et générativistes que les grammaires de texte et les typologies de texte entretenaient dans les années 1970. C'est un des effets de l'hégémonie du paradigme générativiste sur les études de ces années-là. La linguistique textuelle d'Harald Weinrich, d'origine beaucoup plus pragmatique-énonciative, ne présente pas les mêmes obstacles épistémologiques. Ce dernier ne parle d'ailleurs jamais de « types de textes ». Je conclurai en insistant sur le fait que les classements par les genres me paraissent plus pertinents. Le croisement des grandes catégories de la mise en texte dominante et des genres de discours présente un intérêt non négligeable, comme je l'ai dit plus haut.

Références et lectures complémentaires

Mikhaïl Mikhaïlovitch BAKHTINE 1984 (1952-1953) : « Les genres du discours [langage] » & « Le problème du texte », in *Esthétique de la création verbale*, Gallimard, Paris, 263-308 & 309-338.

- Dominique MAINGUENEAU 2004 : « Retour sur une catégorie : le genre », in *Texte et discours : catégories pour l'analyse*, J.-M. Adam, J.-B. Grize & M. Ali Bouacha éd., Editions Universitaires de Dijon, coll. Langages, Dijon, pp. 107-118.
- Jean-Marie SCHAEFFER 1995 : *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Seuil.
- 1996 : *Les Célibataires de l'Art*, Paris, Gallimard.
- Marie-Louise TENEZE 1970 : « Du conte merveilleux comme genre », in *Approches de nos traditions orales*, M.-L. Tenèze éd., Maisonneuve & Larose, Paris, 11-65.
- Tzvetan TODOROV 1978 : *Les genres du discours*, Seuil, Paris. « L'origine des genres » ; repris dans *La notion de littérature*, Seuil, Paris, collection « Points », 1987.
- Boris V. TOMACHEVSKI 1965 (1925) : « Thématique », in *Teorija literatury (Poetika)*, Leningrad, 1925 : 132-165) ; trad. fr. in *Théorie de la littérature*, T. Todorov éd., Paris, Seuil, 263-307.